



Rapport moral et financier

Rapport moral pour l'exercice 2022

Après un exercice 2021 encore perturbé par la crise sanitaire, l'année 2022 a vu la Fondation reprendre **un rythme d'activités et un mode de fonctionnement plus conformes à la normale**, et parfois bien au-delà...

En particulier, l'ensemble des « **rendez-vous** » et « **rencontres** » qui sont la marque de fabrique de l'OCH ont pu de nouveau se tenir, soit dans différents lieux à Paris ou en région, soit pour certains – tirant l'expérience du confinement et des souhaits exprimés par les participants – à la fois sur place et par visioconférence. Pour leur part, si elles avaient été maintenues à distance même lorsque les déplacements et la proximité physique n'étaient pas possibles, les permanences *Écoute et conseil* ont repris dans leur format habituel, convivial et personnel.

Il en a été de même des différents **rendez-vous familles** (pour les parents, grands-parents, conjoints, enfants, frères et sœurs d'une personne handicapée, et, pour la première fois cette année, pour les couples dont l'un des membres est malade psychique ou handicapé).

Les salariés et bénévoles ont également été fortement mobilisés pour préparer et animer les **nombreux événements** proposés par la Fondation : les conférences-rencontres, les groupes de paroles, les réunions du Groupe *Pierre-François Jamet* et celles du Groupe de liaison *Saint-Joseph*, mais aussi les actions conduites en partenariat pour la tenue de sessions à Paray-le-Monial et à la Sainte-Baume et pour l'organisation de la messe du 3 décembre, à l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées en partenariat avec Simon de Cyrène, l'Arche, Foi et Lumière, Voir Ensemble, Relais Lumière Espérance, la Pastorale des personnes handicapées et celle de la santé.

2022 a aussi été marquée par **d'importants changements dans la composition de l'équipe** qui, bien qu'inscrits dans la continuité, ont à la fois été l'occasion de formaliser des éléments de bilan et d'ouvrir de nouvelles et heureuses perspectives.

Florence GROS a été nommée directrice de l'OCH, succédant le 1^{er} juillet à Philippe de LACHAPPELLE, parti pour une retraite bien méritée. De nouveaux responsables ont en outre pris en charge le service *Ecoute et conseil* (Florent BENARD) et celui de la communication (Pierre PAUCHET). Le soin d'assurer la rédaction en chef de notre revue, *Ombres&Lumière*, a été confié à Maryline CHAUMONT à compter du 1^{er} janvier 2023, et un nouveau bénévole, Martin ROULLEAUX-DUGAGE, nous a rejoints pour assurer l'étude des demandes de financement de projets qui nous sont adressées.

Enfin, outre la forte mobilisation de tous, à Paris et à Lourdes, pour remplir le mieux possible nos

missions à l'égard des personnes avec un handicap, de leurs familles, notamment les plus isolés (*Quarant'Aime* et *Tous en Ciel*), et de ceux qui les accompagnent, et pour assurer le fonctionnement courant, cette année a été consacrée à la **préparation des 60 ans de l'OCH, en 2023**.

Cet événement, dont nous voudrions qu'il marque de manière visible le souci de la Fondation d'accueillir chacun avec ses richesses spécifiques et dans la joie que permet l'espérance, se concrétise en particulier par le lancement du projet **Ose la rencontre**, résultat d'une concertation entre salariés, bénévoles, personnes handicapées et parents, avec le concours d'associations amies. Il sera proposé à des personnes souffrant d'un handicap ou d'une maladie psychique de réaliser un rêve, en binôme avec un jeune adulte valide.

Comme les années précédentes, nous avons en 2022, avec le conseil d'administration, dont je remercie chacun des membres pour son engagement, et l'accompagnement vigilant du commissaire du Gouvernement, veillé à assurer **une gestion rigoureuse** de notre Fondation. La situation financière est parfaitement saine et les ressources – toutes issues de dons et de legs – sont utilisées, conformément à nos missions sociales, pour trouver des solutions concrètes aux attentes de tous ceux qui s'adressent à l'OCH, par exemple pour un appui, un conseil, une présence ou une réponse pratique.

Je saisis l'occasion de ce rapport moral pour adresser un remerciement très spécial à **tous nos donateurs**, qui ont choisi de confier à la Fondation, par un don ou sous la forme d'un leg ou d'une assurance-vie, le soin de répondre de leur part aux besoins de personnes touchées par le handicap ou la maladie psychique.

Enfin, je souhaite faire une mention particulière des **plus de 200 bénévoles** qui donnent de leur temps - parfois beaucoup - et mettent au service de la Fondation leurs compétences, leur disponibilité et leur générosité attentive. Sans eux, l'OCH ne serait pas tout à fait l'OCH...

Emmanuel BELLUTEAU,
Président de l'OCH

Rapport financier 2022

La Fondation OCH a continué en 2022 à assurer le renouvellement de ses actions au quotidien en faveur de personnes handicapées, malades, fragiles, et de leurs familles, tout en apportant une nouvelle fois une forte attention à la maîtrise de ses frais de fonctionnement.

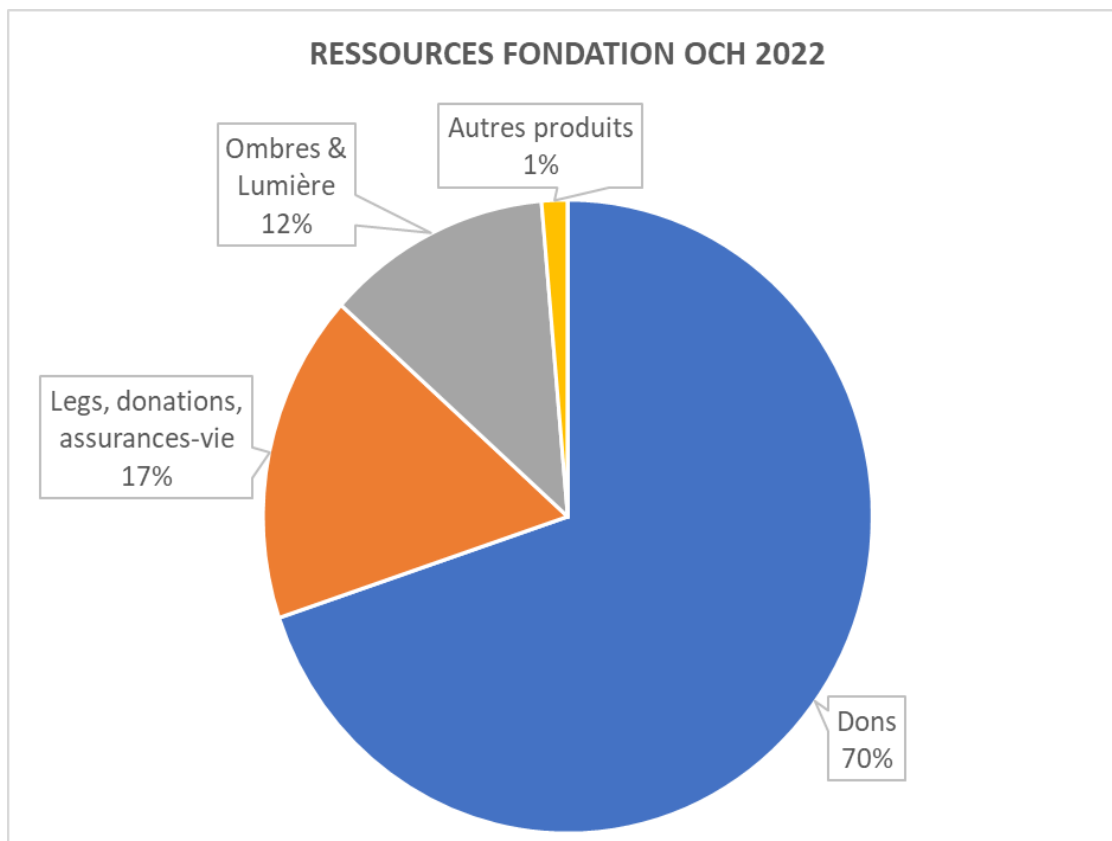
Dans un contexte de variation habituelle de ses ressources liées au legs, donations et assurances-vie, la prudence budgétaire permet à l'OCH de conserver une situation financière saine, des fonds propres solides, garantissant ainsi à ses donateurs et bénéficiaires la pérennité de sa mission sociale en faveur des plus fragiles.

	2022	2021	2020
PRODUIT D'EXPLOITATION	1 902 470	2 381 136	1 623 130
Legs acceptés non encaissés	449 789	137 292	861 747
TOTAL PRODUIT D'EXPLOITATION	2 352 259	2 518 428	2 487 877
CHARGES D'EXPLOITATION	-1 930 656	-1 853 652	-1 946 467
Reports en fonds dédiés	-449 789	-137 292	-861 747
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	-2 380 445	-1 990 944	2 808 214
RESULTAT D'EXPLOITATION	-28 186	527 483	-323 337
RESULTAT FINANCIER	-39 144	102 609	8 686
RESULTAT EXCEPTIONNEL	3 989	22 030	0
RESULTAT NET (Excédent ou Perte)	-63 341	652 122	-314 652

RESSOURCES :

Les ressources opérationnelles de la Fondation OCH se répartissent entre les dons (70 %), les legs, donations et assurances-vie encaissés (17 %), les recettes d'Ombres & Lumière (12 %) et autres recettes (1 %).

En 2022, ces ressources opérationnelles ont diminué de 20 % à 1,90m€, les legs donations et assurances-vie n'ayant pas atteint en 2022 leur niveau élevé de 2021. En ajoutant les legs acceptés mais non encaissés au cours de l'année (450 K€ en 2022 vs 137 K€ en 2021), les produits d'exploitation de la Fondation sont en diminution de 7 % à 2,35 M€



La collecte de dons atteint 1,26 M€, grâce à 6 000 donateurs actifs, en hausse de 5 %. Les grands dons (≥ 5K€) ont connu une hausse significative en 2022, représentant 18 % de la collecte en 2022 vs 12 % en 2021 et 9 % en 2020, retrouvant leur étiage des années 2013-2019. Les dons réguliers en prélèvement automatique, en hausse de 2 %, représentent 11 % du total de la collecte. Leur développement reste une priorité pour la Fondation OCH. Les dons sur internet en forte progression de 24 % - représentent désormais 25 % des dons ponctuels collectés.

Les legs, donations et assurances-vie encaissés en 2022 ont fortement diminué (-66 %) l’an dernier à 304 K€, après leur niveau élevé en 2021. Cette contribution, essentielle pour financer les actions de l’OCH en faveur des plus fragiles, se répartie en 2022 entre legs (69 %) et les assurances-vie (31 %).

Le nouveau plan comptable associatif conduit à comptabiliser, depuis 2020, les legs et donations acceptés non encore encaissés au cours de l’année, soit un total de 450 K€ en 2022, vs 137 K€ en 2021 et 862 K€ en 2020.

Les recettes d’Ombres & Lumière ont connu en 2022 une baisse pour la quatrième année consécutive, en diminution de 2 % à 216 K€. Ces recettes couvrent près de 80 % des coûts directs de la revue.

EMPLOI :

Les emplois de l’année sont en hausse de 4 % par rapport à 2021, à 1.88 m€ et sont principalement consacrés à la mission sociale de la Fondation (81 %), le solde étant imputable à la recherche de dons (13 %) et les frais de fonctionnement (6 %).

La mission sociale

En 2022, 1,52m€ ont été consacré à la mission sociale de la Fondation OCH en faveur des personnes handicapées, malades, fragiles, et leurs familles, soit une hausse significative de 11 % vs 2021. Ils représentent 81 % des emplois de l'année vs 76 % en 2021.

La Fondation OCH a pour objet l'étude, la mise en œuvre et le soutien de toute initiative d'accompagnement et d'assistance susceptible de contribuer au bien, au progrès, à l'insertion des personnes malades ou handicapées, quels que soient leur handicap (psychique, mental, physique, sensoriel), ou leurs difficultés, dans leur dimension familiale, sociale ou spirituelle.

La mission sociale de la Fondation OCH se déploie à travers des actions réparties en trois axes principaux :

- **Accueillir** : agir avec les personnes en situation de handicap, de leurs familles, leurs proches, et les rejoindre pour briser l'isolement, et porter ensemble joie et espérance ;
- **Eclairer** : faire connaître la réalité vécue des personnes handicapées et leurs familles en suscitant des témoignages et en favorisant la rencontre ;
- **Soutenir** : participer à l'émergence de projets audacieux et innovants en faveur de personnes handicapées, malades, fragiles.

L'action et la mission de la Fondation OCH reposent sur l'engagement de tous ceux qui le soutiennent par leur aide matérielle et financière, leur temps donné ou par leur compétence.

La Fondation OCH propose notamment un service Ecoute & conseil, un accueil à Lourdes, des conférences-témoignages, des rencontres entre pairs pour chaque membre de la famille, une revue spécialisée Ombres & Lumière, un lieu ressources pour de nombreux partenaires associatifs actifs dans le champ du handicap, ainsi qu'un soutien financier à des initiatives innovantes autour du handicap.

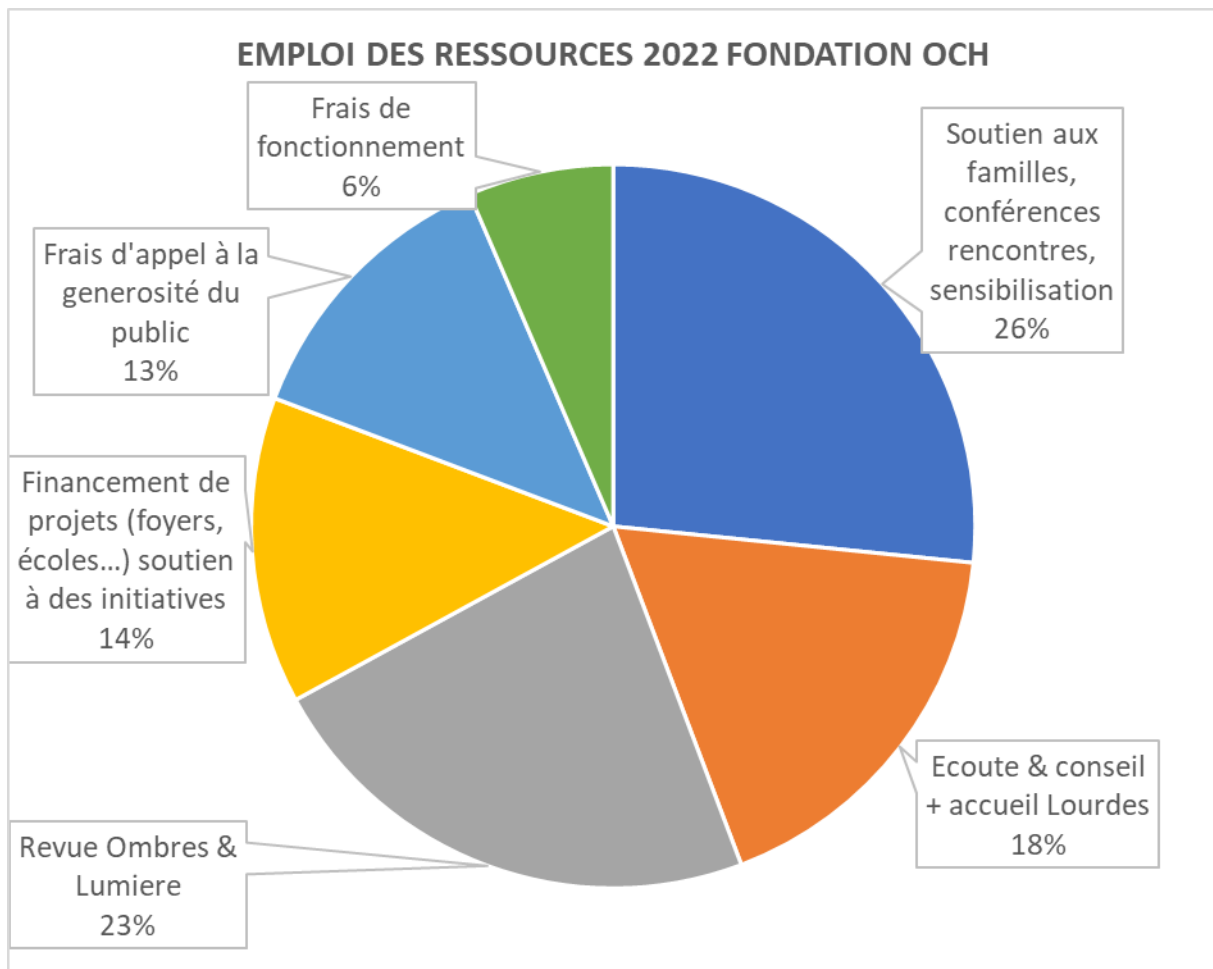
Les frais engagés pour la mission sociale portée par les équipes de la Fondation et ses bénévoles se sont élevés en 2022 à 1,34 m€ soit 88 % du total des charges consacrées à cette mission sociale. Le solde (12 %) est constitué de soutien financier en faveur de projets innovants tel que la création de lieux de vie, d'habitat partagés, de classes spécialisées, soit 180 K€ en 2022.

Les frais de recherche de fonds

Les frais directement imputables à la recherche de dons, legs, donations et assurances-vie (conception, rédaction, production et envoi de courriers d'appels à dons, frais de publicité, frais administratifs de traitement des dons et des reçus fiscaux...) s'élèvent à 239 K€, et représentent 13 % des emplois de l'année vs 15 % en 2021.

Les frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement de la Fondation s'élèvent à 122 K€ en 2022, soit 6 % des emplois de l'année vs 9 % en 2021.



Autres éléments

Le résultat financier fait apparaître une charge de 39 K€ incluant une provision (net des reprises) pour moins-values latentes de 57 K€ ; les plus-values latentes, qui s'élèvent à 386 K€ à fin décembre 2022 ne sont en revanche pas pris en compte dans les comptes annuels. Le résultat exceptionnel de 4 K€ reflète une reprise de provision pour départ à la retraite.

François-Xavier Pourchet
Trésorier